



**Maître Lugdivine SANCHEZ**  
**Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR**

Avocat au barreau de MARSEILLE  
50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.91.92.10.25 - [www.jurisbelair.com](http://www.jurisbelair.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**UNE PETIT APPARTEMENT,  
UN WC, UN PLACARD ET UNE RESSERRE**

**Situés à MARSEILLE (13001), 79 La Canebière  
figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE, Quartier Belsunce,  
section 801 D, numéro 120 pour une contenance de 2 ares 72 centiares**

**MISE A PRIX : 16 000 €**

**VISITE SUR PLACE LE VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025 DE 9 H A 10 H.**

**L'ADJUDICATION EST FIXEE**  
**LE MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025 A 9 HEURES 30 du matin**  
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,  
25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

**DESIGNATION DES BIENS**  
**MIS EN VENTE :**

Dans un ensemble immobilier en copropriété « 79 LA CANEBIERE » situé à MARSEILLE – 79, La Canebière, 13001 MARSEILLE - figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE – Quartier BELSUNCE – section 801 D, numéro 120 pour une contenance de 2 ares 72 centiares,

- **Le lot n° 32** : soit un water-closet indépendant sur le palier du 6ème étage du bâtiment principal, Et les 3/1.000° indivis du sol et des parties communes générales.

- **Le lot n° 33** : soit un petit logement comprenant une chambre et une cuisine, situé au 7ème

étage,  
Et les 10/1.000° indivis du sol et des parties communes générales.

- **Le lot n° 34** : Soit un placard situé au 7ème étage contre la cage d'escaliers,  
Et le 1/1.000° indivis du sol et des parties communes générales.

- **Le lot n° 35** : Soit une resserre située au 7ème étage près de la trappe d'accès au toit.  
Et le 1/1.000° indivis du sol et des parties communes générales.

Le bien est abandonné.

Le propriétaire s'est approprié des parties communes sans autorisation.

Le syndicat des copropriétaires entend que les lieux soient remis en état et l'adjudicataire devra en faire son affaire personnelle.

La surface du bien d'après le titre de propriété est de 15 m<sup>2</sup>.

### **PROCEDURE :**

**La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

Le **Syndicat des Copropriétaires de la Copropriété 79 LA CANEBIERE**, copropriété située 79 La Canebière, 13001 MARSEILLE représentée par son syndic la **SAS IMMOBILIERE PUJOL** 7, rue du Docteur Jean Fiolle, 13006 MARSEILLE (France), prise en la personne de son

représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

### **CREANCIER POURSUIVANT**

Ayant pour **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la **SELARL JURISBELAIR**, postulant près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, y demeurant 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

**Etant précisé que les enchères ne sont recevables que** si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

**Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :**

- sur le site du **cabinet [www.jurisbelair.com](http://www.jurisbelair.com)**
- au cabinet de **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la **SELARL JURISBELAIR** 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE Tél. 04.91.92.10.25 tous les matins
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 17 juillet 2025

**Signé Maître L. SANCHEZ**  
**Avocat associé**  
**de la SELARL JURISBELAIR**